



Rapport d'activités 2018-2019

*Présenté à l'assemblée générale annuelle
le 29 mai 2019*

Présentation

Le **Consortium québécois de recherche sur le logement abordable** a tenu son assemblée générale de fondation il y a un an, le 3 avril 2018. Sa mise sur pied a fait suite aux travaux réalisés par un *comité de pilotage*, auquel la plupart de ses membres fondateurs ont été associés. Le Consortium est le résultat d'une initiative concertée de partenaires publics, privés et sociocommunautaires qui considèrent que la recherche est un moyen privilégié de mieux comprendre les réalités associées au logement abordable et d'améliorer, ce faisant, les conditions de logement des ménages québécois.

Les **membres fondateurs** du Consortium sont :

- L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)
- Le Centre Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé
- La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)
- La Direction de santé publique de Montréal
- La Fondation Lucie et André Chagnon
- L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)
- L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
- La Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM).

La Société d'habitation du Québec a également participé, comme observatrice, aux travaux du comité de pilotage, auquel elle a entre autres offert un soutien financier.

L'assemblée de fondation a adopté les règlements généraux du Consortium. Elle a également désigné les huit premiers membres de son **conseil d'administration**, un poste étant demeuré vacant. Les personnes ayant été nommées sont :

Pour un mandat de deux ans :

- Roxanne Dubé, représentant la CQCH (*remplacée par Jacques Leclerc à compter du 10 mai 2019*)
- Alexis Gagné, représentant la Fondation Lucie et André Chagnon
- Robert Laplante, représentant l'IRÉC.
- Marie-France Raynault, représentant le Centre Léa-Roback
- Simon Tessier, représentant la Direction de santé publique de Montréal (*remplacé par David Kaiser à compter du 6 juin 2018*).

Pour un mandat d'un an :

- Jacques Beaudoin, représentant le RQOH
- Violaine Ouellette, représentant l'AGRTQ
- Hélène Bohémier, représentant l'OMHM.

Mission du CQRLA

Le CQRLA contribue à l'amélioration des conditions de logement des ménages québécois et de l'accessibilité des logements abordables de qualité, en se concentrant sur les personnes et les ménages à revenus modestes, ou encore des personnes qui font l'objet de discrimination ou d'exclusion sociale sur le marché du logement.

Le CQRLA poursuit cette mission en mettant en œuvre une programmation concertée de recherche, en appuyant l'expérimentation de formules innovantes, de développement, de gestion et de financement du logement abordable, ainsi qu'en assurant une veille informationnelle de ces questions au Québec, au Canada et ailleurs.

Le CQRLA constitue une plate-forme permettant aux différentes parties prenantes du logement abordable d'établir des liens efficaces entre :

- les acteurs et les activités de la recherche ;
- les mécanismes d'accompagnement des collectivités locales dans les réponses à leurs besoins de logement et dans l'amélioration concertée de leurs conditions sociosanitaires en lien avec le logement ;
- les efforts pour accroître la prise en charge des logements abordables par leurs occupants ;
- les mécanismes mis en place pour expérimenter des solutions innovantes en matière de développement, de gestion et de financement du logement abordable ;
- les objectifs poursuivis dans ce domaine par les politiques publiques et les bailleurs de fonds ;
- les besoins et les attentes des praticiens et des gestionnaires du logement abordable.

Le CQRLA contribue activement à la diffusion des résultats de la recherche sur le logement auprès des différentes parties prenantes du logement abordable et auprès des décideurs publics, privés et sociocommunautaires qui les soutiennent.

Enfin, le CQRLA entend contribuer activement à la consolidation et au développement des connaissances et à l'émergence au Québec d'une relève en matière de recherche sur le logement abordable.

Premiers pas et démarches pour faire connaître l'existence du Consortium

- **Organisation du Forum sur « La recherche en logement abordable – une perspective québécoise » :**

Dans les jours qui ont suivi l'assemblée de fondation, le CQRLA a tenu un premier événement public, sous la forme d'un forum organisé dans le cadre du colloque *Parce que l'avenir nous habite* du Réseau québécois des OSBL d'habitation, le 17 avril 2018 à Québec. Une trentaine de personnes, dont des chercheurs et intervenants du secteur du logement social et communautaire québécois et canadien, y ont participé. Il s'agissait d'une première « sortie publique » pour le Consortium, dont les objectifs ont été énoncés par Robert Laplante, de l'IRÉC. Ce dernier a également présenté les principaux constats identifiés par les partenaires à l'occasion des travaux réalisés par le comité de pilotage. Monsieur Francis Mathieu, nouvellement nommé à la vice-présidence, administration et planification de la SHQ, et Madame Johanne Sanschagrin, chercheuse principale à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ont également présenté les priorités et activités de ces deux grands partenaires gouvernementaux en matière de recherche.

- **Lettre aux parties prenantes :**

Une lettre présentant le Consortium et ses objectifs a par la suite été envoyée à une centaine de personnes ou d'organisations intéressées, de près ou de loin, au logement abordable. Plusieurs destinataires ont accusé réception et salué la création du CQRLA, dont :

- Dominique Bérubé, vice-présidente, programmes de recherche, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Edith Gingras, chef, section Programmes et Ententes, Service de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Gatineau
- Anne Hébert, directrice générale, Office des personnes handicapées du Québec
- Laurent Lévesque, coordonnateur général, Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant
- Me Guylaine Marcoux, présidente-directrice générale, Société d'habitation du Québec
- Me Maggie Moreau, secrétaire générale, Régie du logement
- Jean-François Sabourin, urbaniste, conseiller aux politiques, Direction des politiques, Union des municipalités du Québec
- Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques et recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement.¹

- **Représentations :**

Plusieurs contacts ont été établis et des rencontres ont eu lieu avec des interlocuteurs et partenaires potentiels du Consortium, à l'occasion notamment des démarches qui ont été entreprises pour soumettre des projets à d'éventuels bailleurs de fonds.

¹ Les lettres de Me Marcoux et de Monsieur Tremblay sont reproduites en annexe.

Parmi celles-ci, mentionnons :

- Monsieur Frédéric Brie, conseiller en développement économique de la Division de l'habitation, Madame Renée Desormeaux, directrice de la Division des projets majeurs urbains de la Ville de Québec, et Monsieur Jérémie Bouchard (17 avril 2018).
- Monsieur Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon (11 juillet 2018).
- Madame Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture.
- Monsieur Stéphane Giguère, président-directeur général de la Société de logement communautaire d'Ottawa (23 octobre 2018).

Le président du Consortium a également participé à la **Conférence nationale sur le logement** de la SCHL, les 21 et 22 novembre 2018 à Ottawa.

Projets entrepris ou en voie de réalisation

▪ *Appel d'offres de la Ville de Montréal :*

Au printemps 2018, la Ville de Montréal a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude concernant l'analyse des impacts sur le marché de l'habitation d'un projet de règlement sur l'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels ; lorsque l'exécutif en a pris connaissance, la date de clôture (24 mai 2018) était imminente. Il a néanmoins été décidé de soutenir la présentation d'une soumission, qui a officiellement été déposée par l'IRÉC. La rédaction de la proposition a été rendue possible grâce aux efforts concertés de membres du Consortium, l'essentiel du travail ayant été accompli par Simon Tessier de la Direction de santé publique de Montréal. La préparation de la proposition a par ailleurs été l'occasion d'une première prise de contact avec la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'UQAM. Malheureusement, la soumission déposée par l'IRÉC est la seule que la Ville a reçue et l'appel d'offres a finalement été annulé.

▪ *Initiatives de la SCHL :*

C'est également au printemps 2018 qu'ont été lancés les premiers appels de projets dans le cadre des programmes issus de la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral en matière de recherche. L'exécutif du CQRLA a alors été appelé à en prendre connaissance et à évaluer les possibilités pour le Consortium d'y participer. Une rencontre téléphonique a notamment été organisée le 10 juillet avec Monsieur Etienne Pinel, qui était alors conseiller, Mobilisation des connaissances à la SCHL.

Après y avoir réfléchi, le Consortium n'a finalement pas jugé pertinent de participer aux appels de projets des programmes *Initiative de démonstrations* et *Laboratoires de solutions*. Le conseil d'administration a toutefois appuyé un projet de laboratoire présenté par la Direction de santé publique de Montréal sur les maisons de chambres et les enjeux de salubrité. Ce projet a été retenu par la SCHL à la première étape du processus d'évaluation, mais le proposeur s'est par la suite désisté en raison des contraintes imposées par la société d'État, principalement quant à l'identification des consultants auxquels les porteurs de projets étaient tenus de recourir.

Un autre projet, présenté celui-là par la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (nouvellement adhérente au Consortium), a également connu le même sort.

▪ **Fonds de recherche et de planification de la Stratégie nationale sur le logement :**

Le conseil d'administration ayant décidé de concentrer les efforts du Consortium sur le Fonds de recherche et de la planification de la SNL, dont un appel de projets était également en cours, l'exécutif a consacré une bonne partie de la période estivale à la préparation d'une proposition, qui devait être déposée au plus tard le 17 septembre. En principe, un montant global de 600 000 \$ était disponible pour cet appel de projets ; en pratique toutefois, la contribution de la SCHL aux 12 projets qui ont finalement été retenus se chiffrera à 1 137 679 \$.

Les modalités du programme, destiné spécifiquement aux organismes sans but lucratif, prévoyaient la possibilité d'accorder une aide financière dans trois catégories de projets : 1) des projets de recherche individuels ; 2) des projets visant la réalisation d'un programme de recherche ; 3) des activités de planification axées sur la recherche. Sous la recommandation d'un conseiller de la SCHL, le Consortium a présenté deux demandes : l'une dans le volet « activités de planification », et l'autre dans le volet « programme de recherche ». Les demandes dûment soumises, on nous a informé qu'on ne pouvait en présenter qu'une seule ; nous nous sommes donc désistés de la première et avons maintenu la seconde.

Le projet soumis au nom du Consortium visait la réalisation d'une première phase d'un programme de recherche devant s'étaler sur cinq ans. Les questions de recherche qui allaient être la base de ce programme étaient formulées ainsi :

1. Quelles sont les meilleures avenues pour augmenter l'offre de logement pour les ménages les plus démunis tout en tenant compte des enjeux de mixité et de l'offre de services ?
2. Comment peut-on assurer la durabilité du parc de logement social et communautaire ?
3. Quels sont les impacts du logement social et communautaire sur l'ensemble du marché locatif privé ?
4. Quels sont les impacts sociosanitaires du logement social et communautaire ?
5. Quels sont les enjeux en regard du logement social et communautaire pour différents groupes de la population (sans-abri, aînés, autochtones, mères monoparentales, etc.) ?

La réalisation de deux études était prévue pour la première phase (an 1) du programme :

1. L'impact du logement abordable sur le prix des loyers dans le marché privé.
2. Les impacts du logement social sur l'insécurité alimentaire.

Notre projet bénéficiait de l'appui de la Fondation Lucie et André Chagnon, qui s'était engagé à y contribuer la somme de 32 000 \$, et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture, qui avait accepté de financer la moitié d'une bourse de maîtrise. Des contributions en nature totalisant près de 30 000 \$ étaient aussi prévues de la part de l'AGRTQ, du Centre Léa-Roback, de l'IRÉC et du RQOH. L'Office municipal d'habitation de Montréal s'était quant à lui engagé à collaborer à la réalisation de la deuxième étude, qui aurait reposé sur une enquête auprès des ménages locataires de HLM et de ceux qui sont sur la liste d'attente de l'Office.

La réponse de la SCHL nous a été communiquée le 14 décembre : notre proposition n'a pas été retenue. La liste des 12 projets qui l'ont été (sur les 55 reçus par la SCHL) a été rendue publique le 9 avril dernier. Elle inclut deux projets présentés par des proposeurs québécois : *Améliorer le bien-être de la communauté grâce au logement* présenté par la Nation crie d'Eastmain en collaboration avec l'Université McGill (100 000\$) ; et *Force collective de levier de l'organisme Brique par brique*, également en collaboration avec McGill (100 000\$).²

Une rencontre téléphonique avec les responsables du Fonds a eu lieu le 23 janvier 2019 lors de laquelle ces derniers nous ont présenté les critères sur la base desquels les projets ont été évalués et transmis leurs commentaires sur notre proposition. Ces commentaires nous seront certainement utiles si nous souhaitons récidiver à l'occasion du prochain appel de projets.

▪ **Réseau conjoint de recherche en matière de logement :**

Toujours dans le cadre des nouveaux programmes issus de la Stratégie nationale sur le logement, le Consortium a donné son appui et accepté de collaborer à un projet présenté par un groupe de chercheurs de l'Université d'Ottawa autour de la professeure Caroline Andrew, auquel participe également le PDG de la Société de logement communautaire d'Ottawa. Ce projet a été soumis dans le cadre de ce qu'on a appelé l'*Initiative conjointe SCHL-CRSH : Réseau conjoint de recherche en matière de logement de la SNL*. Une fois mis sur pied, ce réseau favorisera la collaboration entre le milieu universitaire et les organismes communautaires et la formation d'équipes interdisciplinaires indépendantes. À terme, il sera constitué d'un *Centre national de mobilisation des connaissances* et de cinq *nœuds (ou centres) de recherche thématiques* portant sur chacun des domaines prioritaires de la Stratégie.

Le projet présenté par le groupe ottavien, qui vise la mise sur pied et la gestion du Centre national de mobilisation des connaissances, a franchi la première étape avec succès. Ses porteurs voient d'un bon œil la possibilité que le Consortium assure la liaison avec les milieux de la recherche et du logement québécois. Le groupe travaille actuellement à élaborer une proposition pour la deuxième étape du concours, dont l'échéance est prévue le 30 janvier 2020. Si elle est retenue, le groupe se verra accorder un financement sur cinq ans pouvant atteindre 1,135 millions \$. Il y a là à n'en pas douter une perspective de collaboration intéressante pour le CQRLA.

▪ **Projet de plateforme Web :**

Après avoir reçu une réponse négative au projet que nous avons présenté au Fonds de recherche et de planification, l'exécutif et le conseil d'administration ont été amenés à réfléchir à ce que l'on pourrait faire pour « concrétiser » l'existence du Consortium. À la suite de discussions avec d'autres personnes intéressées³, le conseil d'administration a formé un comité ayant pour mandat de travailler à la visibilité du CQRLA et de développer éventuellement une proposition de veille informationnelle. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises à partir de la mi-février et a accouché d'un projet de plateforme Web, dont le conseil a par la suite approuvé les objectifs et le plan de réalisation. Le conseil a également formé un comité sur le développement du Consortium, qui se consacrera principalement à la recherche de financement.

² Brique par brique est un projet d'habitation communautaire de 12 logements en cours de réalisation dans le quartier Parc-Extension à Montréal, dont le financement est basé sur l'émission d'obligations communautaires.

³ Monsieur Robert Cohen et Madame Barbara Maass,

Une plateforme Web pour les parties prenantes du logement abordable

Les objectifs :

Le CQRLA souhaite mettre sur pied d'ici le 30 septembre 2019 une plateforme Web conçue pour appuyer les différentes parties prenantes du logement abordable et pour assurer la diffusion la plus large possible des informations et des initiatives en matière de logement abordable au Québec et ailleurs au Canada et dans le monde. La plateforme Web aura pour objectifs :

- d'encourager l'innovation fondée sur de nouvelles façons de faire et des pratiques innovatrices réalisées dans le domaine du logement abordable ;
- d'améliorer de façon significative l'accès et la diffusion des recherches, des informations et des initiatives des membres du CQRLA et de l'ensemble des parties prenantes du secteur québécois du logement abordable, y compris ses membres et leurs organisations affiliées ; des partenaires publics, privés et philanthropiques ; des bailleurs de fonds ; des chercheurs universitaires, autonomes ou à l'emploi d'organismes ; et des étudiantes et étudiants universitaires désireux de se spécialiser dans le domaine ;
- de mettre en place une plateforme qui constitue un guichet unique vers les ressources documentaires en logement abordable et qui sert de référence et de lieu d'échanges entre les divers acteurs de ce domaine ;
- de constituer et de mettre régulièrement à jour, à partir de renseignements déjà disponibles, un système d'information sur les différents aspects du logement abordable au Québec pouvant affecter, entre autres, le développement, la gestion, la gouvernance, la construction écologique, le financement, les stratégies, les politiques et les programmes du logement abordable ;
- de maintenir des liens et de diffuser des recherches des organisations internationales et des réseaux d'échanges avec différents partenaires du logement abordable dans les autres provinces et municipalités canadiennes, dans les villes et les États américains, dans des pays et des villes d'Europe et dans d'autres pays comparables au Québec ;
- de soutenir, et ce, dans le moyen et long terme du développement du CQRLA, la mise en place d'une veille informationnelle continue sur l'ensemble des questions concernant le logement abordable au Québec et ailleurs ;
- de veiller à intégrer ces activités aux services et aux ressources existantes dans un esprit de complémentarité, en évitant de faire double emploi et en contribuant à la visibilité et au rayonnement de ces ressources.

La démarche de mise en place :

Le CQRLA vise à mettre sur pied sa plateforme Web en comptant sur l'appui de partenaires publics, privés et philanthropiques. Il valorise la coconstruction de la plateforme par les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales en habitation, santé et services sociaux, développement économique, éducation et développement durable. Les activités prévues sont :

- sonder l'intérêt de ses membres ainsi que les bailleurs de fonds publics, privés et philanthropiques pour participer à la mise sur pied de la plateforme Web et pour y apporter une contribution financière ;
- travailler étroitement avec les membres du CQRLA pour les appuyer dans la consolidation, la mise à jour et la diffusion de projets, d'activités ou d'initiatives de recherche auxquels ils ont participé ou ils ont été associés ;
- prendre contact avec les ressources documentaires (publiques, universitaires, privées, communautaires, etc.) déjà disponibles dans le domaine du logement abordable au Québec, au Canada et à l'étranger, dans le but :
 - de déterminer la nature et les conditions d'accès à la documentation disponible, ainsi que les contraintes possibles pour sa diffusion ;
 - d'établir les bases d'ententes éventuelles de collaboration avec ces ressources ;
- mettre la priorité sur les activités de diffusion de l'information, sur le rayonnement des initiatives des membres du CQRLA et de celles des autres parties prenantes du secteur du logement abordable, incluant les organismes publics, les bailleurs de fonds et les milieux universitaires actifs dans le domaine ;
- voir à rencontrer les principaux chercheurs québécois actifs dans le domaine du logement abordable ou dans des domaines qui y sont liés pour s'informer sur leurs activités, pour établir leur intérêt à s'associer aux activités et aux initiatives du CQRLA, et pour exercer une influence positive de part et d'autre sur la recherche en logement abordable ;
- positionner le CQRLA comme la source de langue française incontournable d'information en logement abordable.

Le budget de démarrage pour la conception, la mise en place et le lancement de la plateforme est estimé à 40 000 \$. Des démarches ont déjà été entreprises pour obtenir l'appui de bailleurs de fonds potentiels.

Gouvernance et vie associative

▪ *Questions financières :*

Antérieurement à la création officielle du Consortium, les organisations ayant participé au comité de pilotage ont chacune apporté leur contribution pour assurer le financement de base de ses activités. Désormais, nos règlements généraux prévoient que « le conseil d'administration peut, par résolution, fixer le montant des cotisations annuelles à être versées au Consortium par les membres actifs, associés et individuels, ainsi que le moment de leur exigibilité ».

Le conseil a amorcé la discussion à ce sujet à sa réunion du 15 janvier 2019. Diverses hypothèses ont alors été évoquées, incluant la possibilité d'établir une distinction entre la cotisation devant être versée à l'adhésion (une sorte de « droit d'entrée ») et une cotisation annuelle subséquente. À défaut d'une position qui eut fait spontanément consensus, il a été convenu de poursuivre la réflexion sur les diverses hypothèses envisageables. Il appartiendra aux membres du conseil qui seront en poste au lendemain de l'assemblée générale annuelle d'en définir les termes.

Un rapport des contributions reçues et des dépenses encourues depuis la mise sur pied du comité de pilotage a été présenté au conseil d'administration le 15 janvier 2019 par l'IRÉC, qui en assurait la coordination et à qui le conseil a continué à confier cette responsabilité après la création du Consortium. À cette date, la contribution de l'IRÉC, correspondant à l'excédent des dépenses sur les contributions des années 2016-2018, se chiffrait à 9 400 \$. Les frais assumés par l'IRÉC depuis la création du Consortium lui seront remboursés lorsque notre financement sera consolidé.

▪ **Réunions du conseil d'administration :**

Au cours de la période couverte par le présent rapport d'activités, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le conseil s'est réuni à quatre reprises. Voici quelques faits saillants des décisions qui ont été prises :

27 avril 2018 :

- Adoption du principe de créer un poste à la vice-présidence.
- Confirmation du mandat donné à l'IRÉC pour assurer le secrétariat, la gestion administrative et la gestion financière du CQRLA.
- Nomination des personnes dirigeantes : Jacques Beaudoin à la présidence, Marie-France Raynault à la vice-présidence et Violaine Ouellette au secrétariat et à la trésorerie.

6 juin 2018 :

- Modification aux règlements généraux : création d'un poste à la vice-présidence.
- Confirmation de l'adhésion de trois nouveaux membres (FÉCHIMM, FOHM, ROHQ).
- Nomination de David Kaiser en remplacement de Simon Tessier comme représentant de la Direction de santé publique de Montréal.
- Décision de participer aux appels de projets de la SCHL dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, soit en appuyant des projets proposés par des membres du Consortium ou en en déposant nous-mêmes (Fonds de recherche et de planification).

5 septembre 2018 :

- Validation de l'orientation des projets déposés au Fonds de recherche et de planification de la SNL.

15 janvier 2019 :

- Évaluation des réponses obtenues aux demandes présentées à la SCHL.
- Création de deux comités : visibilité/veille informationnelle et développement.
- Discussion préliminaire sur les taux de cotisation associés au statut de membre.
- Établissement d'une première liste de membres potentiels de la Commission scientifique.

▪ **Membership :**

Ont adhéré au Consortium au cours de l'année 2018-2019 :

- La Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM)
- La Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)
- Le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)
- Le Service de l'habitation de la Ville de Montréal.

▪ **Formation de la commission scientifique :**

Le 10 mai 2019, le conseil d'administration a procédé à la nomination des quatre premiers membres de la commission scientifique du Consortium. Ces nominations doivent maintenant être approuvées par l'assemblée annuelle des membres. Ont généreusement accepté de se joindre à la commission :

- Monsieur Claude Corbo, ex-recteur de l'UQAM
- Madame Annick Germain, professeure, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique
- Monsieur Stéphane Grenier, professeur/chercheur, Module de travail social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- et Monsieur Pierre J. Hamel, professeur, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique.

▪ **Autres collaborations :**

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration à la réalisation des activités du Consortium :

- Monsieur Pierre Godin, chargé de projets et chercheur à l'IRÉC, qui agit à titre de coordonnateur du CQLA
- Madame Amélie Lévesque, adjointe à la direction à l'IRÉC
- Monsieur Gilles Rioux, directeur du développement de l'organisation à l'IRÉC
- Monsieur Robert Cohen, comme membre du comité « visibilité et veille informationnelle » (à titre personnel)
- Madame Dominique Côté, comme représentante du Centre Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé au comité « visibilité et veille informationnelle »
- Madame Barbara Maass, comme membre du comité « visibilité et veille informationnelle » (à titre personnel).

* * *

Dès l'annonce de sa mise sur pied, la pertinence du CQLA a été unanimement reconnue parmi les parties prenantes du secteur du logement abordable, les partenaires institutionnels et la communauté des chercheurs. Après un an d'existence, le Consortium doit maintenant réaliser les projets qui en feront un acteur clé pour l'amélioration des conditions de logement des ménages québécois et l'accessibilité des logements abordables de qualité. Cela inclut :

- la réalisation du projet de plateforme Web
- la conception et la mise en branle d'une première programmation de recherche
- la mise en place du Fonds québécois de recherche sur le logement abordable.

Une attention particulière devra être portée au développement de partenariats avec la communauté des chercheurs, ainsi qu'à l'obtention d'un financement stable pour le Consortium. Il faudra en outre résoudre ce qui semble être un problème d'arrimage avec les programmes de la Stratégie nationale sur le logement en matière de recherche et d'innovation. L'atteinte des objectifs du Consortium contribuera durablement au rayonnement du logement abordable.

Annexe : correspondances de la SCHL et de la SHQ



Bureau national

700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Tél. : 613-748-2000

National Office

700 Montreal Road
Ottawa Ontario K1A 0P7
Tel.: 613-748-2000

13 DEC. 2018

Monsieur Jacques Beaudoin
Président, Consortium québécois de recherche sur le logement abordable
10-555, avenue Bois-de-Boulogne
Montréal QC H4N 1L4

Monsieur Beaudoin :

Je vous remercie pour votre lettre du 22 octobre. Mes collègues et moi sommes heureux d'entendre parler du travail que le CQRLA entreprend pour promouvoir et générer des activités de recherche liées au logement abordable. Je suis également heureux d'apprendre que votre consortium compte de plus en plus de membres et d'appuis. Le succès de votre initiative à ce jour témoigne du besoin pressant de disposer de plus de données et de renseignements de meilleure qualité sur les besoins des Canadiens en matière de logement et les conditions dans lesquelles ils vivent.

Comme vous le savez, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) partage votre engagement envers la recherche. Nous croyons qu'il est nécessaire de surmonter les problèmes de logement et d'élaborer des solutions pratiques et abordables. La collecte d'information sur le logement social et abordable est une priorité pour la SCHL, et la recherche de solutions passe par l'amélioration de nos connaissances sur les dernières tendances de la recherche, des données et des innovations en matière de logement, au Québec et sur le plan national.

La Stratégie nationale sur le logement (SNL) du gouvernement du Canada investira 241 millions de dollars sur 10 ans pour améliorer les données et la recherche sur le logement, et appuyer l'innovation dans le secteur. La SCHL s'est engagée à travailler avec ses partenaires pour maximiser l'impact de cet investissement et offrir aux Canadiens des logements qui répondent à leurs besoins et qu'ils peuvent se payer. Je sais que des membres de mon personnel vous ont déjà informé des programmes de recherche et d'innovation de la SNL qui sont offerts pour appuyer les efforts d'organismes comme le vôtre, et je vous invite à présenter votre candidature. De plus, nous sommes prêts à explorer les possibilités de collaborer sur des projets de recherche particuliers où nos intérêts et nos priorités s'harmonisent.

.../2

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

CANADA MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION

Canada

Nous vous remercions encore une fois de nous avoir fait part de l'important travail du CQRLA pour améliorer la recherche dans le secteur du logement. Soyez assurés que la SCHL appuie vos objectifs et serait heureuse d'explorer la possibilité de travailler ensemble dans le futur. Si vous avez des questions, je vous encourage à communiquer avec Johanne Sanschagrín, Spécialiste principal, Recherche sur le logement, au 613 748-5100 ou jsanscha@cmhc-schl.gc.ca.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.



Michel Tremblay

Le premier vice-président, Politiques et Recherche

Québec, le 1^{er} mars 2019

Monsieur Jacques Beaudoin
Président
Consortium québécois de recherche
en logement abordable
10 555, avenue Bois-de-Boulogne, C. P. 2006
Montréal (Québec) H4N 1L4

Monsieur le Président,

La présente donne suite à votre lettre du 22 octobre 2018 dans laquelle vous sollicitiez la Société d'habitation du Québec (SHQ), ainsi que d'autres bailleurs de fonds publics et privés, à contribuer au Fonds dédié au financement de la recherche en logement abordable, créé par le Consortium québécois de recherche sur le logement abordable.

C'est avec satisfaction que la SHQ constate l'avancement de ce projet auquel elle a participé financièrement au cours des deux dernières années pour sa création. Je dois cependant vous informer que la SHQ ne dispose actuellement pas des ressources financières nécessaires pour confirmer sa participation pour l'année 2018-2019.

Sachez toutefois que nous partageons le but visé par le Consortium de favoriser le développement des connaissances et des nouvelles façons de faire dans le domaine du logement abordable. C'est pourquoi je vous invite à nous tenir informés, au cours de la prochaine année, sur les modalités de fonctionnement du Fonds ainsi que sur les résultats de vos démarches auprès des bailleurs privés et publics.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



M^e GUYLAINE MARCOUX

Édifice Marie-Guyart
Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E7
Téléphone : 418 644-2111
Sans frais : 1 800 463-4315
Télécopieur : 418 646-5560
www.habitation.gouv.qc.ca